



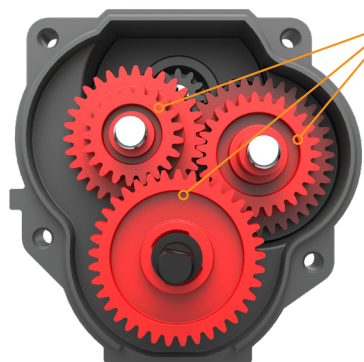
Engrenage de transmission pour ponts-portiques

Concerne la pièce #9843R

Afin de maintenir la vitesse du véhicule après l'installation de la trousse du portique, le rapport de vitesse de la transmission doit être ajusté comme illustré ci-dessous :

Transmission à une seule vitesse #9791

L'installation de ces engrenages est facultative.



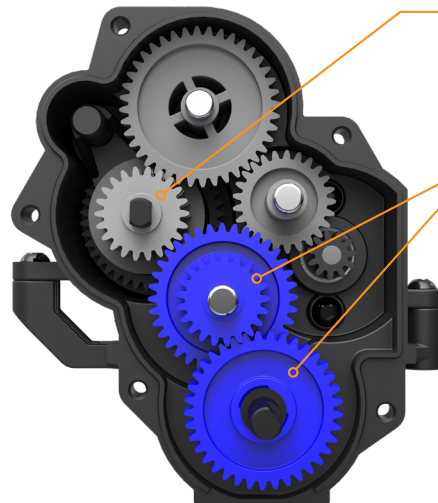
Engrenages rouges inclus (également disponibles séparément sous la #9776A).

Rapport de vitesse de la transmission de 6.8:1.

Consultez les vues éclatées accompagnant votre modèle pour effectuer la pose ou la dépose.

Transmission à deux vitesses #9891

L'installation de ces engrenages est obligatoire.



Engrenage gris clair avec transmission à deux vitesses #9891

Engrenages bleus inclus (également disponibles séparément sous la #9776X).

Rapport de vitesse de la transmission de 19.1:1 (vitesse inférieure) et 5.8:1 (vitesse élevée)

Consultez les vues éclatées accompagnant la trousse #9891 pour effectuer la pose ou la dépose.